



Plate-forme « Soins palliatifs » Forum de printemps 2018 : Souhaits pour la fin de vie

Mardi 10 avril 2018, de 9 h 30 à 16 h 15

[Office fédéral de la santé publique \(OFSP\), Schwarzenburgstrasse 153, 3097 Liebefeld](#)

Salle K4 / K5

PROGRAMME

9 h 30	Allocution de bienvenue Stefan Spycher, vice-directeur OFSP, responsable Unité de direction Politique de la santé
9 h 45	Exposé introductif : Souhaits exprimés par les patients pour leur fin de vie et les raisons qui motivent leurs choix Pr D ^r Gian Domenico Borasio, Chaire de médecine palliative, Université de Lausanne Chef du Service de soins palliatifs et de support, Centre hospitalier universitaire vaudois
10 h 30	Résultats du sondage « Soins palliatifs et souhaits pour la fin de vie » Peter Stettler, Sociologue lic.rer.soc., Büro BASS AG, Berne Matthias Winzer, Directeur d'enquêtes sur la population, Institut LINK, Lucerne
11 h 00	Discussion et questions
11 h 45	REPAS DE MIDI
13 h 00	L'anticipation en lien avec la santé : Mise en œuvre <ul style="list-style-type: none">– Présentation du cadre général pour la Suisse «L'anticipation en lien avec la santé, en particulier en cas d'incapacité de discernement (Advance Care Planning)» Pr D^r, dipl. soz. Tanja Krones, Leitende Ärztin Klinische Ethik/ Geschäftsführerin Klinisches Ethikkomitee, Universitätsspital Zürich– L'anticipation en lien avec la santé : le point de vue des soins palliatifs Pr D^r Sophie Pautex, Responsable de l'unité de gériatrie et de soins palliatifs communautaires, Hôpitaux Universitaires Genève
13 h 45	– Ateliers / plate-forme des cantons (voir pages suivantes)
15 h 00	Mise en œuvre 2017/2018 : informations sur l'avancement des mesures Organe de coordination de la plate-forme « Soins palliatifs » et partenaires du projet
15 h 30	Point d'information : interfaces avec d'autres stratégies de l'OFSP Stratégie nationale en matière de démence, Programme de promotion « Offres visant à soutenir et à décharger les proches aidants » et plan d'action s'y rapportant, soins coordonnés, Stratégie nationale contre le cancer, Plan d'action pour la prévention du suicide en Suisse
16 h 00	Place du marché «Les stratégies dans l'OFSP » et café

Une traduction simultanée est prévue.

ATELIERS

Prendre en compte les souhaits pour la fin de vie, mais comment ?

Atelier 1	Les directives anticipées du patient et leur application pratique Les souhaits exprimés par les patients dans leurs directives anticipées ne sont pas faciles à mettre en pratique, surtout dans les situations d'urgence. <ul style="list-style-type: none">– Que doivent contenir ces directives, et sous quelle forme, pour pouvoir être effectivement appliquées ?– Pourquoi les directives anticipées sont-elles si peu courantes en Suisse romande et au Tessin ?
Atelier 2	Documenter la planification anticipée des soins Dans le cadre de la planification anticipée des soins, il est indispensable de documenter clairement les résultats, d'une façon adaptée à la situation de traitement. <ul style="list-style-type: none">– Qu'est-ce que cela signifie concrètement ? Comment peut-on consigner ces résultats de façon uniforme ?– Comment s'assurer de la disponibilité des informations en cas d'urgence ?
Atelier 3	Planification anticipée et qualification des professionnels Les professionnels impliqués dans le processus de planification anticipée ont besoin de connaissances, de compétences et d'une attitude qui leur permettent de déterminer la volonté du patient de manière structurée au regard des futurs cas d'urgence et situations d'incapacité de discernement. <ul style="list-style-type: none">– Quelles qualifications doit-on exiger des professionnels, pour chaque corps de métier et niveau de formation ?– Qui doit posséder quelles connaissances ? Cet aspect est-il déjà suffisamment pris en compte dans les formations de base, postgrades et continues ?
Atelier 4	Le rôle de chaque profession dans la planification anticipée Divers professionnels sont susceptibles de jouer un rôle dans la planification anticipée des soins. Ils peuvent assister le patient dans sa prise de décision, en l'aidant à déterminer et à exprimer ses valeurs personnelles et ses besoins. <ul style="list-style-type: none">– Quel rôle peut jouer chaque profession dans ce processus, et à quel moment ?– Comment les aider à assurer cette fonction ?
Atelier 5	La mise en œuvre de la planification anticipée des soins dans les établissements (hôpitaux, EMS) Dans le canton de Zurich, des projets pilotes ont été lancés afin de mettre en place une planification anticipée, notamment les projets anticipés de soins (<i>Advance Care Planning</i>), dans les unités et les équipes ambulatoires de soins palliatifs. <ul style="list-style-type: none">– Comment opérer cette mise en place dans une institution ou une région donnée ?– Comment intégrer et financer la planification anticipée des soins au niveau régional ? Quelle assistance apporter pour cette mise en œuvre ?– Comment l'expérience accumulée dans le canton de Zurich peut-elle être mise à profit pour d'autres cantons, régions et fournisseurs de prestations ?
Atelier 6	Exemple de mise en œuvre : « Plan de soins partagé » à Genève Le patient âgé et polymorbide est souvent un patient complexe qui nécessite une prise en charge en continu et intégrée par différents professionnels de la santé. Cette interprofessionnalité demande de la coordination anticipée et de l'échange d'information de manière systématique entre ces intervenants. Avec le « plan de soins partagé », le Canton de Genève a développé une solution informatique nouvelle pour résoudre ce problème.

Atelier pour les cantons

1^{re} partie : Préparation de l'enquête auprès des cantons sur l'état de la mise en œuvre des soins palliatifs

Afin d'accompagner le développement des soins palliatifs en Suisse, la plate-forme « Soins palliatifs » mène cette année une enquête auprès des cantons concernant l'état actuel de leur mise en œuvre. Sur la base des enquêtes réalisées en 2011 et en 2013, une discussion aura lieu pour déterminer les données à collecter en 2018.

- Quelles données présentent un intérêt pour les cantons ?
- Quels nouveaux thèmes/aspects pertinents faut-il intégrer dans l'enquête, et sur quelle base ? (p. ex., un bloc thématique sur les soins palliatifs en général ?)

2^e partie : Le rôle des cantons en matière de coordination et de mise en réseau pour la planification anticipée des soins

Seule une coordination régionale au sein d'un réseau peut garantir la pérennité des programmes en matière de planification anticipée. Les missions de cette coordination régionale concernent aussi bien la gestion du changement (assister les associations et institutions locales – organisations de patients, hôpitaux, EMS, centres de soins – dans la refonte des procédures pour les directives anticipées) que la sensibilisation du public et des professionnels.

- Les cantons entendent-ils jouer un rôle actif dans l'application de la planification anticipée des soins, et lequel ?
- Comment assurer la coordination entre les cantons pour la mise en place, notamment, de projets anticipés des soins ?